

Extrait d'un acte de décès

Décès/2015/298

Nom, prénoms : Sanasi , Luigi Giuliano
Domicile : Sombreffe, rue Lucien-Ponlot, Ligny, 44
Lieu de décès : Gerpennes, rue de Villers, 1
Date de décès : le 02/12/2015
Lieu de naissance : Nardo (Italie)
Date de naissance : le 24/04/1958
Etat civil : époux de Marisa Addolorata Sbenaglia

Pour extrait conforme, délivré pour affaires administratives à Gerpennes le 5 décembre 2015.

Sceau de la commune



Pour l'Officier de l'Etat civil,
l'agent délégué,
C. Arch,



#12674
SANASI
LUIGI
ACTE DE DECES BELGE

DEPARTEMENT
INFIRMIER

S. ANUSET
F. FRERE

Morgue

Sites
St Joseph
Ste Thérèse et IMTR

Rue de Villers 1
6280 LOVERVAL

☎ 071/10.75.40

☎ 0476/98.35.57

CERTIFICAT

POUR LE TRANSPORT DE DEPOUILLE MORTELLE

Je soussigné Dr B. COSTER
Docteur en médecine à IMTR (Loverval)
certifie que le corps de M. SANASI Luigi
décédé le 2/12/2015 à 13h45
d'affection médicale non contagieuse et qui doit être transporté de
..... à ..
peut s'effectuer sans aucun danger pour la salubrité publique.

Fait à Loverval le 2/12/2015



#12674
SANASI
LUIGI

CERTIFICAT DE NON CONTAGION

(signature)

Grand Hôpital de Charleroi ASBL
Site IMTR
Dr COSTER
Radiothérapie
1.55800.79.900

Service Funérailles et Sépultures
Maison communale
Av. Mascaux, 100
6001 Marcinelle

PROCES - VERBAL DE MISE EN BIÈRE

Le 07/12/2015 à 9 H 00 mise en bière de :

Nom : SANASI

Prénoms : Luigi Giuliano

lieu de naissance : Nardo(Italie)

date de naissance : 24/04/1958

lieu décès : GERPINNES

date décès : 02/12/2015

Le corps est placé dans un cercueil en zinc.

Ce cercueil, entièrement soudé, est ajusté lui-même dans une bière en bois.

Après avoir constaté qu'il a été répondu à ces conditions, les scellés du service ont été appliqués par mes soins, sur une vis à la tête et une vis au pied du cercueil.

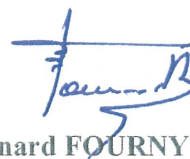
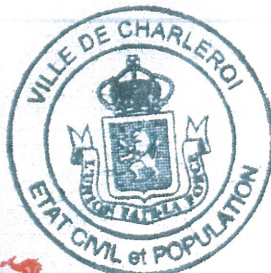
Le présent procès-verbal a été rédigé pour servir au transfert du corps vers :

NARDO - Italie



#12674
SANASI
LUIGI

CERTIFICAT DE MISE EN BIÈRE
SCELLES



Bernard FOURNY

Responsable de la Légalité à la Division Etat Civil

